

Compte-rendu du conseil municipal

du 24 février 2022

Dans ce numéro

- 1 MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECOLE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2022 (POUR AVIS) 1
- 2 TRAVERSEE DU VILLAGE PAR DES COURSES CYCLISTES 1
- 3 QUESTIONS DIVERSES 1

Changement d'horaires pour l'école Pablo PICASSO...

La municipalité dit non à la traversée du village par les courses cyclistes en semaine

Assistaient à la réunion :

Jean-Luc LEFEBVRE, Dominique REMY, Michel DEMEURE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Laurent SCHOLART, Marianne KERRICH, Nicole DEWAILLY, Perrine PANAROTTO, Isabelle ROBION, Brigitte COLLET

Excusés :

Alain FOURNIER donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Anne-Sophie MOREAU donne pouvoir à Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE donne pouvoir à Michel DEMEURE, Stéphane VITIGE.

1 Modification des horaires de l'école à la rentrée de septembre 2022 (pour avis)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il a sollicité le conseil d'école Pablo Picasso sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2022, essentiellement pour deux raisons :

- Le temps du midi (1h45) n'est pas suffisant pour permettre aux enfants qui fréquentent les deux services de cantine de manger sereinement sans « pression » pour le temps qui passe. Les deux services, en fonction de la qualité des repas, sont trop courts. C'est encore plus vrai avec les contraintes sanitaires qui génèrent un temps interservices plus important.
- Le matin de 8h15 à 8h35, il y a un afflux important d'enfants dont les parents doivent sans doute respecter des horaires de travail et un déplacement vers la métropole lilloise.

Il précise que personne ne sait si nous allons maintenir les consignes sanitaires strictes à savoir le nettoyage avec produit adapté des tables et séparations en plexiglas de la cantine.

Le but recherché est le mieux-être des enfants qui fréquentent la cantine.

Pour ces deux raisons il semble opportun de modifier l'horaire de début de la classe à 8h30 plutôt que 8h45.

La répartition des horaires du midi, avec un quart d'heure en plus, est laissée à la libre appréciation des enseignants mais sans doute de 11h45 à 13h45 ou de 11h30 à 13h30.

Par 8 voix pour, 6 voix contre et une abstention le conseil d'école s'est prononcé favorablement pour ce changement.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil municipal pour l'autoriser à solliciter l'accord de l'inspection académique sur ce changement.

Vote du Conseil municipal : favorable à l'unanimité

2 Traversée du village par des courses cyclistes

Monsieur le Maire sollicite les conseillers pour valider la position de la commune vis-à-vis des manifestations sportives cyclistes nombreuses qui traversent le village d'avril à juin.

Il rappelle que notre village est un village « Route départementale » avec peu de possibilités d'en sortir et précise qu'en réunion d'adjoints la position suivante a été adoptée :

- Quand la course ne nécessite pas de fermeture à la circulation l'avis est favorable.
- Quand la course se déroule un dimanche l'avis est favorable.
- Quand la course se déroule du lundi au samedi avec fermeture à la circulation l'avis est défavorable.

Bien entendu, l'autorisation est donnée si la commune n'organise pas une manifestation le même jour.

Monsieur le Maire regrette que le Paris-Roubaix féminin soit positionné un samedi.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil pour valider cette position.

Vote du Conseil municipal : favorable à l'unanimité

3 Questions diverses

Néant

Prochain conseil municipal : jeudi 10 mars à 20h. La séance est levée à 19h00